



## Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CTA du 18 janvier 2021

---

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA.

Dans le contexte inquiétant de la présence de variants du virus qui accroissent le risque épidémique pour tout le pays y compris en milieu scolaire, les mesures annoncées le 14 janvier par le premier ministre nous paraissent nécessaires. Pour éviter de devoir encore les durcir d'ici quelques jours, il faut réussir le passage de l'annonce à la mise en œuvre des mesures pour l'École alors que l'expérience depuis des mois a montré que cela se révélait à chaque fois difficile. **L'Unsa Education** exige qu'elles soient précisées et accompagnées. L'École ne peut plus être fragilisée par des approximations qui mettent en porte-à-faux les personnels.

La poursuite, au-delà du 20 janvier, de l'alternance dans la majorité des lycées et de quelques collèges est nécessaire en raison de la situation épidémique. Son élargissement, enfin accepté par le ministre, devra être une réalité si le besoin est exprimé par les établissements. Concernant les lycées, **l'UNSA Education** demande que le ministre lève la pression et renonce dès maintenant aux épreuves d'examens prévues en mars qui ajoutent une pression inutile sur les élèves et les équipes pédagogiques.

**L'UNSA Education** est inquiète de la suspension des activités physiques en milieu clos qui va conduire de fait à la réduction de l'activité physique tout court dans cette période hivernale malgré toute la bonne volonté des personnels. Pour **l'UNSA Education**, un suivi attentif de l'évolution épidémique des prochaines semaines devra dire s'il est envisageable de reprendre les activités conduites avec la plus grande prudence par les enseignants depuis la rentrée au bénéfice de l'équilibre et de la santé des enfants et des jeunes.

Pour les restaurations scolaires, les mesures annoncées nécessiteront une organisation importante dans de nombreux lieux, pouvant impacter le temps scolaire. La réactivité des collectivités territoriales est indispensable afin de ne pas faire reposer sur les personnels, et sur les directeurs d'école en particulier dans le premier degré, la responsabilité d'organisation et d'information aux familles. Dans le second degré, **l'UNSA Education** réitère sa demande de renfort pour les vies scolaires.

Enfin, des précisions sont attendues s'agissant du protocole de dépistage. Cette politique massive de tests est demandée depuis des mois par **l'UNSA Education**. Les premières annonces laissent en suspens les questions de conditions et moyens de mise en œuvre. Ce protocole devra être un outil central pour d'une part réagir le plus rapidement possible et d'autre part mieux connaître l'impact de l'épidémie sur les personnels et les élèves.

L'objet principal de ce CTA est la répartition des moyens pour la rentrée 2021. Dans le second degré, les mesures budgétaires actées au plan national vont encore cette année dégrader les conditions d'enseignement. **L'UNSA Education** dénonçait déjà ces choix l'an dernier.

Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements. Pour notre académie, la suppression de 160 postes et leur « compensation » par 95 emplois en HSA est un choix, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture. L'académie de Grenoble est la 2ème académie la plus impactée par ces suppressions d'emplois. Nous ne pouvons l'accepter !

Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par les cartes scolaires précédentes. Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. De plus, ces mesures viennent empêcher la mise en œuvre sereine des réformes, qu'il s'agisse de la réforme du lycée ou de la transformation de la voie professionnelle. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. La logique comptable l'emporte et les organisations s'en trouvent complexifiées, engendrant des tensions regrettables au sein des équipes. Enfin, les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Concernant la carte des formations, **L'UNSA Education** accueille favorablement les annonces faites d'ouverture d'un nouvel enseignement de spécialité d'EPS mais souhaite être associés à sa mise en œuvre dans l'académie et connaître les critères envisagés pour le choix des établissements et leur nombre.

**L'UNSA Education** tient enfin à insister sur la question de la mise en réseau des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels entre les établissements en particulier dans les zones rurales éloignées (Ardèche, Maurienne, Vallée de l'Arve, Nord Isère) avec le problème crucial des transports. D'autre part, les visio-conférences ne peuvent en aucun cas remplacer sur la durée le présentiel.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, malgré la baisse des effectifs, la création de 25 emplois ne permettra pas l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà :

- des dédoublements en REP et REP+,
- de la limitation du nombre d'élèves par classe en grande section,
- de la couverture des besoins liés à l'amélioration du régime des décharges de direction prévue pour la rentrée 2021

La faible dotation ne permettra pas non plus une progression significative du taux d'encadrement en Haute-Savoie.

Les écoles connaissent aussi d'autres besoins importants comme la présence d'enseignants spécialisés en nombre suffisant pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants. Il faut, de plus, des moyens de remplacement à la hauteur en raison de l'impact de la crise COVID et pour permettre le bon déroulé de la formation initiale et continue.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de cette dotation. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable que le nombre d'enseignants référents ainsi que les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL soient à la hauteur des besoins.

Concernant les ULIS, nous ne pouvons qu'accueillir favorablement la dotation mais rappelons notre attachement à une maîtrise des effectifs, garante d'une inclusion réussie.

**L'UNSA Éducation** est également demandeuse de perspectives pour donner à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale en renforçant les vies scolaires.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et si rien n'est fait pour apporter une réponse, les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, seront d'emblée obérées par la réalité.

Pour la vision globale que promeut **l'UNSA Éducation**, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

Enfin, le projet de loi de décentralisation, différenciation et déconcentration et à présent décomplexification dite loi 4D prévoit le transfert de la « médecine scolaire » aux départements et évoque pour les adjoints gestionnaires des collèges et lycées une autorité « conjointe » du chef d'établissement et de la collectivité.

Cela provoque des inquiétudes fortes et une colère légitime des personnels concernés et des équipes. Nous le réaffirmons, il est possible d'améliorer le fonctionnement des établissements et les relations avec les collectivités mais la décentralisation des personnels n'est pas une voie qui le permet. Nos collègues infirmiers du **SNIES Unsa** seront en grève le 26 janvier prochain à l'instar d'autres personnels.

**Pour l'UNSA Éducation**

**Serge RAVEL**  
**Zohra OUCHCHANE**  
**Jean-Marie LASSERRE**  
**Sophie DESCAZAUX**